

CHRONIQUE «ECONOMIQUES»

# Phobie administrative, une marque pleine d'avenir

Par Pierre-Yves Geoffard, professeur à l'École d'économie de Paris, directeur d'études à l'EHESS(<http://www.liberation.fr/auteur/5127-pierre-yves-geoffard>) — 19 mars 2018 à 17:46



Des avis d'imposition datés du 11 septembre 2013. Photo Denis Charlet. AFP

Une récente étude montre l'enjeu économique d'une simplification administrative : les taux d'imposition auraient finalement moins d'impact sur l'activité qu'une fiscalité trop complexe.

On ignore si le désormais fameux Thomas Thévenoud, qui a déposé la marque Phobie administrative, parviendra à valoriser cette marque pour en tirer des revenus conséquents. Si cette phobie ne figure pas parmi les pathologies recensées par le corps médical, elle semble pourtant très répandue. Combien d'entre vous, chers lecteurs, ont tardé à répondre à un courrier des impôts, ont attendu trop longtemps pour adresser leurs feuilles de soins à la Sécu ou à leur mutuelle, ou ont renoncé à réclamer un remboursement dû par telle ou telle compagnie d'assurance, rebutés par la paperasse qu'il fallait remplir ? A l'heure où l'échange d'informations peut être en très grande partie dématérialisé, la complexité des démarches à accomplir dans de nombreux actes de la vie quotidienne est d'autant plus mal supportée qu'elle est souvent devenue inutile.

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services et offres adaptés à vos centres d'intérêt. [En savoir plus...](#)

(/cgvu/#donnees-personnelles)

Ce qui est vrai de l'activité domestique l'est également de l'activité professionnelle. Pour de nombreuses entreprises, le maquis de la réglementation sociale ou fiscale représente un coût réel. Cette complexité, sans être recherchée en tant que telle par le régulateur, est plutôt le fruit de l'accumulation de mesures dont chacune peut être individuellement justifiée, mais dont l'empilement finit par constituer un écheveau aux fils difficiles à

démêler. Or, des règles peu lisibles, difficiles à appréhender par les acteurs, sont rarement efficaces ; pire, elles peuvent aussi être source d'inégalités : les grandes entreprises ou les individus les mieux formés peuvent s'en accommoder plus aisément que les autres.

Pourtant, alors que l'enjeu de la simplification administrative est bel et bien appréhendé par les pouvoirs publics, peu d'études économiques cherchent à en chiffrer les bénéfices attendus. C'est pourtant ce que tente un article récent de quatre économistes (1)(<https://publications.banque-france.fr/>), démontrant encore une fois que l'exploitation des données d'origine administrative peut être une formidable source d'analyse. Pour évaluer le coût de la complexité fiscale, l'article a analysé les revenus fiscaux déclarés par les travailleurs indépendants, sur une période courant de 1994 à 2012. L'intérêt de se focaliser sur cette population est multiple. D'une part, le revenu des indépendants est directement lié à leur activité, dont la flexibilité permet de s'adapter aux incitations monétaires. D'autre part, les indépendants sont soumis à trois régimes fiscaux distincts, différents en termes de simplicité administrative et de niveau de taxes et cotisations sociales. Enfin, lorsque son revenu est inférieur à certains seuils d'éligibilité, un travailleur indépendant peut choisir entre certains de ces régimes.

L'observation des revenus déclarés renseigne sur les choix effectués, et comme les seuils ont évolué au cours du temps, cette observation permet d'estimer l'impact des différentes options disponibles. Le premier résultat est que les revenus font l'objet d'une forte concentration juste en dessous des seuils ; l'activité, réelle ou déclarée, est ajustée pour rester dans un cadre plus simple administrativement, et plus avantageux en termes de prélèvements sociaux et fiscaux. Par ailleurs, les revenus déclarés sont plus souvent des chiffres ronds dans le cadre des régimes simplifiés, dont la comptabilité fait l'objet de moins de contrôles. Autre indice suggérant un écart entre les revenus déclarés et l'activité réelle, lorsqu'un ménage est composé de deux travailleurs indépendants, ce sont les deux revenus qui se concentrent en dessous des seuils.

Mais ces comportements d'optimisation fiscale varient fortement selon les agents. La complexité fiscale est coûteuse et pénalisante : de nombreux travailleurs indépendants n'apprennent que progressivement les caractéristiques du régime qui leur convient le mieux, et le choix d'un «mauvais» régime peut entraîner une perte de revenu net. Qui plus est, la complexité fiscale pèse davantage sur les travailleurs moins qualifiés, et dont les revenus sont les plus faibles. L'article évalue le coût de cette complexité, et estime qu'il représente entre 160 euros et 650 euros par an et par travailleur.

Synthétisant ces différents enseignements, les auteurs concluent que le taux d'imposition a finalement moins d'impact sur l'activité des travailleurs indépendants que n'en a la complexité administrative. Si l'on en croit ces résultats, simplifier l'administration fiscale et sociale est une voie d'avenir : cela pourrait permettre d'augmenter certains prélèvements, sans pénaliser l'activité économique.

(1) Philippe Aghion, Ufuk Akcigit, Matthieu Lequienet Stefanie Stantcheva, «Tax Simplicity and Heterogeneous Learning», mars, WP # 665 Banque de France.(<https://publications.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/wp665.pdf>)

Cette chronique est assurée en alternance par Pierre-Yves Geoffard, Anne-Laure Delatte, Bruno Amable et Ioana Marinescu.

Pierre-Yves Geoffard professeur à l'Ecole d'économie de Paris, directeur d'études à l'EHESS(<http://www.liberation.fr/auteur/5127-pierre-yves-geoffard>)